
Document WSIS/PCIP/DT/8-F
18 juillet 2003
Original: anglais

Note du Président

J'ai l'honneur d'informer les délégués de la décision prise par le Bureau du SMSI à sa réunion du 18 juillet 2003.

1 Déclaration de principes

Le texte du projet de Déclaration de principes, tel qu'il a été examiné le 18 juillet à la dernière séance plénière de la réunion de Paris, sera transmis sans modification au PrepCom à sa troisième réunion. L'intégralité du texte reste entre crochets.

2 Plan d'action

- a) Le projet de Plan d'action examiné à la réunion de Paris, ainsi que les observations formulées à cette occasion, constitueront la base d'une nouvelle révision de ce Plan. Le Président de la réunion de Paris procédera à cette révision en collaboration avec les coordonnateurs régionaux du Bureau du SMSI, avec l'assistance du Secrétariat exécutif et sous la direction du Président du PrepCom. L'objet principal de cette révision est d'améliorer la structure du projet de Plan d'action et de le rendre conforme à la Déclaration de principes, afin que le texte obtenu puisse constituer une meilleure base de négociation au PrepCom-3.
- b) Le projet de Plan d'action révisé sera soumis au Bureau lors de sa prochaine réunion, qui doit se tenir le 22 août 2003. Il sera publié sur le site web du Sommet immédiatement après cette réunion.